



## GRILLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

École Beausoleil et du Parc → Bâtiment du Parc

Approuvée par le conseil d'établissement le

28-nov-18

Code bâtiment 26

Nom de la direction Louise Elaine Fortier

45 périodes de 60 minutes/cycle

20 cycles par année scolaire de 9 jours

Régime pédagogique	Matières obligatoires		Présoolaire <sup>1</sup>		Premier cycle		Deuxième cycle		Troisième cycle		
	<input checked="" type="checkbox"/> Régulier	<input type="checkbox"/> Projet particulier	Hrs/sem <sup>2</sup>	Hrs/cycle	Hrs/sem	Hrs/cycle	Hrs/sem	Hrs/cycle	Hrs/sem	Hrs/cycle	
Temps réparti 32,4 h par cycle	Français - Langue d'enseignement		}	31,4		16		14		14	
	Mathématique					13		11		9	
	Éducation physique et à la santé					1		3		3	
Temps non-réparti 12,6 h par cycle (choix école)	Anglais - Langue seconde			0,5		3				4	
	Minimum de 2 des 4 matières	Arts plastiques				2		3		2	
		Musique				2		2		2	
		Danse						2			
		Art dramatique									
	Éthique et culture religieuse						2		2		2
	Géo., hist. et édu. à la citoyenneté								2		3
Science et technologie								2		2	
Temps non-réparti (choix école)				9,4		4		4		4	
<b>Total de la répartition des matières</b>				<b>23,5</b>	<b>42,3</b>	<b>25</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>45</b>

1. Le régime pédagogique ne prévoit aucun temps indicatif ou prescriptif pour les élèves du préscolaire. Le choix d'offrir certaines spécialités à ces élèves relève de chaque équipe-école.

2. Cette information permet de s'assurer de la conformité de la grille des matières avec le régime pédagogique. Veuillez noter que le temps qui est indiqué pour certaines matières est un temps indicatif

N.B. Lorsqu'il y a des inter-cycles, la répartition des périodes de spécialités s'ajustera en fonction du degré le plus élevé.

**Autres commentaires :**

Vérification addition = 42,3                      45                      45                      45

**Important: Veuillez faire parvenir votre grille-matière par courriel à [sedu.jeunes@csdps.qc.ca](mailto:sedu.jeunes@csdps.qc.ca) avant le lundi 28 janvier 2019.**